



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20111600

ile,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

17 SEP. 2020

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIV. GREFFE TOURNAI

N° d'entreprise : 0810 717 387

Nom

(en entier) : **REPASS'EXPRESS TOURNAI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative à Responsabilité Limitée à finalité sociale**Adresse complète du siège : **Chaussée de Courtrai 5 à 7503 FROYENNES****Objet de l'acte : Nomination d'administrateurs**

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 1er Juillet 2020
au siège social

Froyennes, le 1er Juillet 2020

1. BUREAU

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Patrick ROUTIER.
Celui-ci désigne Monsieur Carol COTTEGNIE afin d'assurer la fonction de secrétaire.

2. COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents, les actionnaires dont le nom et prénom sont mentionnés dans la liste des présences. Cette liste de présences est établie et signée par les actionnaires ou leur représentant, avant l'ouverture de la séance.

La liste de présences reste annexée au présent procès-verbal.

Sur base de la liste de présences, le président constate que tous les actionnaires sont présents.
L'intégralité du capital soit 123 parts sociales est donc représentée.

3. CONVOCATIONS

Les actionnaires déclarent avoir renoncé à leur droit d'être convoqués par lettre recommandée quinze jours avant la présente assemblée générale.

4. ORDRE DU JOUR

La présidente aborde ensuite l'ordre du jour, à savoir :

Nomination de 4 administrateurs

5. DELIBERATIONS ET RESOLUTIONS

L'exposé du président est reconnu exact par l'assemblée générale. L'assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour :

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Nomination de 4 administrateurs :

L'assemblée décide de nommer les administrateurs suivants avec effet immédiat :

- Monsieur Carol COTTEGNE
- Madame Sandrine COPPOLA
- Monsieur Anthony ROUTIER
- Monsieur Jean-Pierre COLPAERT

Leur mandat sera exercé à titre gratuit

6.FIN DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures trente.

Patrick ROUTIER
Président

Carol COTTEGNE
Secrétaire